

## Ma mere a fait une demande de garde pour mes enfants

Par nozo02, le 03/03/2009 à 18:24

bonjour, ma mere a fait une demande de garde pour mes 2 enfants (pour un week end de temps en temps, je suis toujours avec ma femme et n ai aucun probleme social) a t elle le droit ? (nous sommes en mauvais terme avec elle) svp merci.

Par Marion2, le 03/03/2009 à 19:41

Bonsoir,

Bien sûr, les grand'parents peuvent demander auprès du JAF un droit de visite et d'hébergement pour leurs petits-enfants.

Cordialement.